

Groupe de codéveloppement spécial crise sanitaire

Objectifs

- Repenser la gestion des situations liées à la situation actuelle
- Développer un rapport de confiance vis-à-vis de son propre leadership
- Augmenter sa créativité dans la gestion des situations problématiques
- Améliorer les pratiques par l'échange d'expérience et le croisement des regards
- Réfléchir aux axes de progrès et à leur mise en place



Contexte

Actuellement, nous traversons une crise sans précédent. Tous nos repères sont remis en question. La situation a exigé des réponses immédiates, innovantes, bouleversant les habitudes et les acquis pour poursuivre les accompagnements et l'activité de manière aussi efficace et pertinente que possible. La mise en œuvre du déconfinement exige, en plus du respect de l'ensemble des consignes fournies dans des doctrines ad hoc pour chaque secteur (handicap, protection de l'enfance, ESAT, EHPAD ...), de mettre en œuvre des pratiques nouvelles.

Dans ce contexte, le développement des compétences comportementales (la gestion du stress, la créativité, l'audace, le sens du collectif...) est indispensable pour aborder les défis qui se présentent. L'enjeu est d'autant plus grand pour les personnes en situation de responsabilité qui doivent faire face à de très fortes injonctions paradoxales à tous points de vue.

Claude Champagne et Adrien Payette, deux Canadiens, ont développé le concept de co-développement. En voici une présentation :

<https://view.genial.ly/5ea9985e8dc5600dfdb99950>

Le CREAI vous propose de participer à des groupes de co-développement sur des séances de 2 heures. Ces groupes ne sont pas à considérer comme de la formation, mais comme une offre de service exceptionnelle.

Modalités d'organisation

Dans les circonstances actuelles, ces séances seront proposées en distanciel, grâce à un système de visio-conférence, en inter-établissements, une fois par semaine :

- d'une part pour les directions, le mardi matin de 9h30 à 11h30
- et d'autre part pour les cadres intermédiaires, le jeudi de 14h à 16h.

Chaque séance est « unique ». Une inscription peut se faire pour une seule séance et sera possible jusqu'à la veille de la séance à midi. Un minimum de 5 participants est attendu pour organiser la session. Elle sera composée d'un maximum de 10 participants pour faciliter la circulation de la parole.

Le participant veillera donc à s'installer dans un endroit propice à l'écoute et à disposer du matériel et d'une connexion suffisante pour une participation satisfaisante.

Les participants recevront par courriel un journal de codéveloppement facilitant la prise de notes et le suivi du processus.

Modalités d'inscription

Inscription en ligne sur le site : <https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com/>

Direction : <https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com/formation/140/groupe-de-co-developpement-special-crise-sanitaire>

Cadres intermédiaires : <https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com/formation/141/groupe-de-co-developpement-special-crise-sanitaire>

Cette prestation est proposée jusqu'au 26 juin dans la limite d'une séance offerte par ESMS contribuant

Ensuite : 40€ / personne / séance pour les contributeurs
60€ / personne / séance pour les non-contributeurs.

Nous contacter

CREAI Grand Est - Cité Administrative Tirlet - Bât. 3 - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 68 35 71 - E-mail : chalons@creai-grand-est.fr

